

Serre-Eyraud

Le hameau de Serre-Eyraud, niché au pied du Parc National des Ecrins, se situe dans les Hautes-Alpes (05). Il offre une vue panoramique dans la vallée du Haut Champsaur sur la commune d'Orcières Merlette, à 1 450 m d'altitude, à 31 Km de Gap.

Son climat offre l'occasion de se ressourcer dans un authentique pays d'eaux et de forêts. De nombreuses activités de détente sont proposées (baignade, ski, randonnées, centre équestre, ...). Maison du tourisme du Champsaur & Valgaudemar : Tél. 04 92 49 09 35

Le centre de Vacances le Mélézin est un cadre idéal pour la pratique musicale et le séjour des jeunes. Toutes les activités musicales sont centralisées : salles de travail, de répétitions, hébergement, restauration, animations, forêts à proximité, ... font partie d'un environnement propice à l'épanouissement du stagiaire.

Nous rejoindre

Accueil : Le jour d'arrivée des stagiaires :
Dimanche 7 juillet 2013 à partir de 17h.

Lieu du stage : Centre de Vacances Le Mélézin, Hameau de Serre-Eyraud 05 260 CHABOTTES

En voiture

En provenance de Grenoble : prendre direction Orcières Merlette, après Pont du Fossé, tourner à droite en direction de Serre-Eyraud.

En provenance de Marseille : prendre la direction de Gap puis la direction d'Orcières-Merlette, après Pont du Fossé, tourner à droite en direction de Serre-Eyraud.



Serre-Eyraud 2013

Du 7 au 13 juillet 2013

dans les Hautes Alpes

Avec

Jean-Marc MARRONI



Accordéon Art et Culture
accordeonartetculture@gmail.com
Tél. 04 42 66 48 01
06 07 19 28 81

Professeur

Jean-Marc MARRONI, accordéon

Directeur artistique

Professeur Diplômé d'Etat

Titulaire du Certificat d'Aptitude

Professeur au Conservatoire d'Aix-en-Provence

Directeur de l'école municipale de musique de Saint-Cannat

Tuteur du CEFEDM d'Aubagne pour les préparations au diplôme d'Etat d'accordéon

Lauréat de la fondation CZIFFRA

Lauréat de la fondation Yehudi MENUHIN

1^{er} prix au concours de la Confédération internationale de l'accordéon (1985)



Une biographie est disponible

<http://jeanmarc.marroni.free.fr/>

Encadrement et activités

Les journées sont réparties en travail personnel, cours individuel, répétitions collectives,... Les soirées sont réservées aux mini-concerts.

Lors des pauses musicales, les stagiaires pourront se détendre sur les aires de jeux en plein air (balançoires, terrain de foot, table de ping-pong, ...) attenant au centre de vacances. Cette immersion culturelle est riche en enseignement et en découverte.



Présentation du stage

Ce stage s'adresse aux instrumentistes de tous niveaux souhaitant se perfectionner, préparer les examens de fin d'année, se préparer aux épreuves du CEFEDM, CNSM, aux concours nationaux et internationaux, ...

Chaque instrumentiste devra disposer de son instrument, ses partitions, son pupitre, son métronome. Il est conseillé à chacun de préparer son programme.



Les cours instrumentaux sont quotidiens, abordent la posture, les techniques de jeu, l'interprétation, la connaissance des styles, ...



Les stagiaires sont hébergés sur le centre de vacances Le Mélézin en chambre de 4 à 5 lits. La configuration du bâtiment et des chambres permettent d'assurer une surveillance, et des conditions de confort et de sécurité des stagiaires optimales

La cuisine est variée et équilibrée; elle tient compte des normes reconnues en diététique et prêter toute l'attention nécessaire en cas de régime spécifique. Les repas sont préparés, sur place, par le cuisinier. Le service est entièrement assuré par l'équipe du centre.

Lors de votre séjour, le professeur pourra répondre à vos questions. Le travail personnel est suivi par un encadrement qualifié, ayant des compétences musicales.

Le courrier est distribué et levé chaque jour. Une cabine téléphonique à carte est disponible dans le centre de vacances.

Concerts

Des concerts sont prévus durant le stage :

- Concerts entre stagiaires durant le stage
- Concert de clôture samedi 13 juillet 2012

Les parents, amis, visiteurs, ... peuvent assister au concert de clôture.

A 6 km du centre, nous disposons de médecins urgentistes, pharmacie, kinésithérapeute et autres commerces...



- Vous nous avez découvert grâce à :
 - votre professeur : M/Mme.....
 - votre école/conservatoire :
 - internet amis, relations autres

FICHE D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription

7 juin 2013

Compléter lisiblement et à renvoyer à
 ACCORDÉON Art et Culture
 15 impasse du Docteur Roux
 13760 SAINT-CANNAT
 accordeonartetculture@gmail.com
 Tél. 04 42 66 48 01
 06 07 19 28 81

IMPORTANT

Vous pouvez effectuer la réservation de votre stage par téléphone ou mail mais celle-ci devra être confirmée par l'envoi du présent bulletin dans un délai de 8 jours.

Les places étant limitées, votre inscription vous sera confirmé par téléphone ou mail.

L'association se réserve le droit en cas d'événements indépendants de sa volonté, d'indisponibilité d'un (ou des) professeur(s) ou d'insuffisance de participants, d'annuler tout ou une partie du stage (Les sommes versées sont alors restituées à l'exclusion de toute indemnité) ou éventuellement de changer les dates du stage.

En cas d'annulation de la part du stagiaire, avant la date de clôture des inscriptions, la somme de 200 € reste acquise à l'association.

Après la date de clôture des inscriptions, quelque soit la cause du désistement de la part du stagiaire, la somme 300€ sera perçue par l'association.

Après le début du séjour, en cas de renvoi ou de départ anticipé, le départ ne donnera lieu à aucun remboursement. Les frais de retour anticipé restent à la charge du stagiaire ou du représentant légal pour les mineurs.

Le changement de professeur n'est pas considéré comme un motif d'annulation.

L'organisation des cours relève seul de la compétence de l'encadrement.

Le professeur décidera de l'éventuel participation du stagiaire au(x) concert(s) en tant que soliste.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol, de détérioration d'instruments ou d'objets personnels. **Une attestation responsabilité civile vous sera demandée.**

Toute dégradation dans les locaux sera facturée à son auteur.

Un dossier complémentaire vous sera adressé environ un mois avant votre arrivée au stage.

Je soussigné(e)

- atteste m'inscrire ou inscrire mon enfant(4) au stage organisé du 7 au 13 juillet 2013 inclus par l'association Accordéon Art et Culture.

- atteste avoir pris connaissance des conditions d'annulation.

- adhère à l'association Accordéon Art et Culture

Fait le à
 (Signature du stagiaire et du représentant légal pour les mineurs)

Nom :

Prénom :

Né(e) le : à

Nationalité :

Adresse complète :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :

- Cursus musical hors établissement d'enseignement musical (cours particulier, Mjc, association musicale,...)

Cours particulier Autodidacte

Pratique instrumentale depuis :

- de 3 ans - de 5 ans + de 5 ans

- Cursus musical en établissement d'enseignement musical

Ecole associative Ecole municipale

CRD (ex ENM) CRR (ex CNR) CNSM

- Précisez votre niveau instrumental

Cycle : probatoire/éveil 1^{er} 2^{ème}

3^{ème}(CFEM) 3^{ème}(DEM) Perfectionnement

Année dans le cycle : 1^{er} 2^{ème} 3^{ème} 4^{ème}

Œuvre(s) travaillée(s) et compositeur(s) en ce moment :

.....

Modalités de règlement

	Tarifs 2013	complétez
Adhésion à l'association		
Adhésion à l'association (chèque à part)	35€	
Frais Pédagogiques		
Frais pédagogiques en pension complète (du dimanche 7 juillet 17h au samedi 13 juillet 2013 inclus)	495€	
Hébergement / repas supplémentaire		
Supplément chambre individuelle ⁽¹⁾	180 €	
Supplément chambre double ⁽²⁾	80 €	
Repas supplémentaire	14 €	
TOTAL		

Mon règlement

- Je règle en une seule fois
 Je règle en deux fois
 Je règle en trois fois
 Je mensualise mon paiement (Un échéancier vous est
proposé pour les inscriptions intervenant entre janvier 2013
et juin 2013) ⁽³⁾

- ⁽¹⁾Sous réserve des disponibilités des chambres
⁽²⁾Sous réserve des disponibilités des chambres et d'un
nombre pair d'inscrits
⁽³⁾Indiquez la date d'encaissement au dos du (ou des)
chèques
⁽⁴⁾Barrez la mention inutile

Mon échéancier

1ère mensualité : € ⁽³⁾
2ème mensualité : € ⁽³⁾
3ème mensualité : € ⁽³⁾
4ème mensualité : € ⁽³⁾
5ème mensualité : € ⁽³⁾

Vous avez la possibilité de régler votre stage :

- Espèces
- Chèques bancaires
- Virements bancaires provenant de France ou de
l'étranger : les frais bancaires sont à votre charge

Pour les paiements en plusieurs mensualités, veuillez libeller
et dater les chèques à la date d'inscription ; au dos, notez au
crayon papier les dates d'encaissement que vous souhaitez.
(Les chèques antidatés vous seront retournés et votre
inscription sera considérée nulle). A votre arrivée au stage, le
solde devra être réglé dans sa totalité.

**Toute inscription non accompagnée de la totalité du
règlement sera considérée comme nulle**

Je soussigné(e)

- atteste m'inscrire ou inscrire mon enfant(4) au
stage organisé du 7 au 13 juillet 2013 inclus par
l'association Accordéon Art et Culture.
- atteste avoir pris connaissance des conditions
d'annulation.
- adhère à l'association Accordéon Art et Culture

Fait le à
(Signature du stagiaire ou du représentant légal pour les
mineurs)

